ESSAI

N° 144.

SUR L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

DU VÉSICATOIRE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 août 1829, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR PHILIPPE BARDON, du Saillant, commune de Voutezac, Département de la Corrèze.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1829.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, *Président.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils, *Examinateur.*
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Examinateur.*
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, *Suppléant.*
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte), *Suppléant.*	Parent du Châtelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie, *Examinateur.*	Richard.
Dubois, *Examinateur.*	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

ESSAI

SUR L'EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

DU VÉSICATOIRE.

Vésicans, vésicatoire.

On donne le nom de *vésicans* (*vesicans*) à tous les moyens thérapeutiques qui déterminent à la surface du derme la sécrétion d'une sérosité qui soulève l'épiderme de manière à former des ampoules, des cloches, des vessies, etc.; et l'on réserve généralement l'expression de *vésicatoire*, *vesicatorium*, de *vesica*, *vessie*, pour désigner quelques-uns de ces moyens, tels que l'emplâtre vésicatoire ordinaire, plusieurs sparadraps et taffetas épispastiques. Cependant plusieurs personnes, et en particulier le vulgaire, appellent aussi *vésicatoire* la plaie qui résulte de l'application d'un topique vésicant.

Les trois règnes de la nature nous fournissent des agens propres à déterminer la vésication; l'eau bouillante et les autres corps pénétrés d'une grande quantité de calorique, l'ammoniaque, la moutarde, le garou, plusieurs euphorbes, plusieurs renoncules, etc., et principalement les cantharides sont dans ce cas. Mais les divers topiques vési-

cans n'agissent pas tous avec la même promptitude et la même énergie : l'eau bouillante et l'ammoniaqne conviennent lorsqu'on veut obtenir une vésication forte et pour ainsi dire instantanée; la teinture éthérée de cantharides agit en dix minutes; la teinture alcoholique en trois ou quatre heures, et les emplâtres ou onguens chargés de la poudre du coléoptère exigent environ douze heures pour produire tous leurs effets.

Les vésicatoires dont on se sert le plus souvent dans la pratique sont les suivans : l'emplâtre vésicatoire ordinaire du codex, composé de trois parties de poix blanche, une de térébenthine, deux et un quart de cire jaune, que l'on fait fondre ensemble, et auxquelles on mêle intimement, après avoir passé, une partie et demie de cantharides en poudre très-fine. Cette masse emplastique est conservée sous forme de magdaléons, dont on étend une certaine quantité sur un morceau de peau blanche ou de toile neuve, et que l'on saupoudre encore de cantharides plus grossièrement pulvérisées quand on veut s'en servir. A défaut de pâte à vésicatoire, on se sert quelquefois de fort levain, rendu encore plus actif par l'addition d'une petite quantité de vinaigre.

On a inventé plusieurs sparadraps et taffetas épispastiques propres à remplacer le vésicatoire ordinaire, et auxquels M. *Leconte*, pharmacien de Paris, donna par spéculation le nom de *vésicatoires anglais*. Les inventeurs de plusieurs de ces topiques en ont tenu longtemps la composition secrète, et ont prétendu, ce qui est au moins douteux, qu'ils ne contenaient pas de cantharides. Quelques-uns de ces moyens ont des avantages incontestables sur le vésicatoire ordinaire, en ce que le coléoptère vésicant s'y trouve si intimement incorporé (ce qui les a aussi fait appeler *vésicatoires par incorporation*) avec les autres ingrédiens, qu'il est plus difficilement absorbé; en ce qu'ils s'adaptent mieux aux parties, et qu'ils tiennent plus sûrement en place, même sans appareil pour les y assujétir.

Histoire du vésicatoire.

Les vésicatoires sont des agens thérapeutiques dont les anciens ont peu connu l'utilité et dont ils ont fait peu d'usage. *Asclépiade* paraît cependant en avoir employé qui devaient avoir peu d'énergie, et *Aétius* indique le cardamone comme rubéfiant. Mais *Arétée* et *Archigène* sont les premiers qui aient employé les cantharides pour produire la vésication. Ils les appliquaient sur la tête pour guérir de l'épilepsie. *Galien* préconisa leurs bons effets pour faire croître les cheveux, et dans le traitement des dartres et de la gale. Les Grecs, les Arabes et les Latins en firent peu de cas ; et *Celse*, qui vante beaucoup les sinapismes, ne parle des vésicatoires qu'à propos de la lèpre et des dartres.

Les modernes négligèrent aussi dès le principe de se servir de ces moyens. Cependant *Mercurialis*, après les avoir employés dans une maladie qui régnait épidémiquement en Italie, vers le quinzième siècle, disait : *Nullum præstantius vesicantibus auxilium inveni.* Peu de temps après le médecin *Hercules*, suivant les traces de *Mercurialis*, en obtint en Saxe de très-bons effets. *Sidenham* les préconisa dans les fièvres épidémiques qu'il eut à traiter en 1674 et 1685, et est un de ceux qui ont le plus contribué à en rendre l'usage familier. *Freind* les prôna comme *les plus efficaces et les moins dangereux de tous les évacuans.*

D'un autre côté, *Baglivi* et d'autres médecins célèbres s'élevèrent avec tant de force contre eux, qu'il ne furent plus employés, si ce n'est dans les cas extrêmes, c'est-à-dire lorsque toutes les autres ressources de la thérapeutique étaient jugées inutiles, lorsque le malade était voué à une mort inévitable. Peu à peu néanmoins leurs bons effets les firent triompher du discrédit où les avaient plongés leurs détracteurs, et personne n'hésite aujourd'hui à les ranger parmi les plus précieux agens de la matière médicale.

Tel a été le sort des plus salutaires ressources de la thérapeutique; leur adoption a toujours suscité de célèbres controverses. Le médecin

philantrope qui les a administrées dans des circonstances favorables en a vanté les bons effets; tandis que ses confrères, plus malheureux ou moins habiles, n'en ayant fait que de fausses applications, et n'en ayant retiré que des insuccès, en ont proscrit l'usage avec la plus stricte sévérité.

Action locale du vésicatoire.

Pour se rendre un compte satisfaisant des phénomènes que détermine l'application d'un vésicatoire, il faut avoir présent à l'esprit quelle prodigieuse quantité de filets nerveux et de capillaires sanguins se distribuent à l'organe cutané, de quelles fonctions importantes cet organe est le siége, et enfin quelles sympathies étroites il entretient avec les principaux appareils organiques.

Lorsqu'on suit pour ainsi dire de l'œil les effets d'un vésicatoire appliqué sur cette membrane, on est frappé de deux choses dignes de remarque : un travail phlegmasique local, une réaction générale. Peu de temps après cette application, deux ou trois heures environ, la partie recouverte devient le siége d'un sentiment de chaleur, de tension, de douleur vive; la peau rougit, sa température s'élève, elle présente une tuméfaction appréciable. *Ubi stimulus, ibi fluxus,* voilà toute l'explication de ce premier effet. Un corps irritant exerce son action sur nos tissus, les liquides affluent dans la partie irritée, en distendent le réseau vasculaire outre mesure, et de là chaleur, rougeur, douleur, tumeur, en un mot fluxion, phlogose. Cette turgescence que l'épispastique détermine au-dessous de lui rend extrêmement actif l'exercice de l'exhalation cutanée; mais l'épiderme, qui a éprouvé une sorte de constriction, ne livre plus passage au liquide exhalé; celui-ci fait effort contre lui, détruit les liens qui l'unissent à la peau, le soulève, et forme une ou plusieurs phlyctènes.

Si l'on perce ces vessies, il s'en écoule une sérosité opaline, légèrement visqueuse, inodore, salée, offrant quelquefois l'apparence d'une gelée transparente. Le corps réticulaire de la peau, ainsi dé-

nudé, est d'un rose vif, un peu jaunâtre ; il est tendu et d'une sensibilité extrême ; de petites gouttelettes de sérosité se montrent à sa surface.

Ce premier résultat obtenu, on panse la partie vésicatoriée de deux manières différentes, suivant les vues dans lesquelles on a appliqué le vésicatoire, suivant, en d'autres termes, qu'on veut ou que l'on ne veut pas rendre permanente et mettre à profit la phlogose locale déterminée par le topique épispastique. Dans le premier cas, on enlève l'épiderme soulevé par le liquide séreux, et l'on panse, les premiers jours, avec du cérat ou du beurre frais, et ensuite avec une pommade irritante qui s'oppose à la cicatrisation de la plaie et entretient l'inflammation locale. Dans le second, l'on n'enlève pas l'épiderme, on lui fait, à la partie la plus déclive, une petite ouverture pour donner issue à la sérosité, et l'on panse avec le cérat simple. Bientôt il ne reste plus de traces de cette solution de continuité, ni des autres phénomènes suscités par le topique.

J'ai essayé de décrire l'action locale du vésicatoire telle qu'on l'observe le plus ordinairement ; mais on pense bien qu'elle doit offrir une foule de degrés d'intensité, 1°. selon le degré d'énergie du moyen vésicant : j'en ai déjà parlé ; 2°. selon la durée de son application : on peut, en effet, n'obtenir qu'une simple rubéfaction de l'usage du plus actif de ces agens, si on l'enlève avant qu'il ait produit tout son effet ; 3°. selon enfin les individus : plus ces individus sont forts et pléthoriques, plus la vitalité de la peau est grande, plus aussi cette action est prompte et profonde. Chez les personnes, au contraire, épuisées par de longues maladies, dont tous les tissus, tout l'organisme sont dans un état d'inertie ; chez celles atteintes de fièvres adynamiques, dont les forces sont dans une prostration extrême, chez qui la vie semble, pour ainsi dire, avoir abandonné l'enveloppe extérieure du corps ; chez ces personnes, dis-je, les vésicatoires agissent lentement, leurs effets sont peu marqués ou même tout à fait nuls ; et remarquons en passant que cette inaction est un des signes les plus certains d'une terminaison funeste de la maladie.

Action générale du vésicatoire.

J'ai déjà établi que l'application d'un vésicatoire déterminait deux ordres de phénomènes dignes de la plus grande attention. Ceux du premier ordre sont ce qu'il y a de plus constant, de plus sensible, de plus évident dans l'exercice de son action ; ils sont le point de départ de sa force active ; mais ce topique en provoque de généraux, peut-être aussi utiles, que je dois signaler comme eux. Cet agent thérapeutique, en effet, étend sa puissance jusques sur les divers appareils organiques de l'économie, et imprime à leurs fonctions des modifications importantes. Ainsi aux phénomènes locaux dont je viens de parler se joint bientôt une réaction générale, une excitation manifeste de toute la machine vivante. Le topique vésicant stimule l'organe central de la circulation, réveille les tissus engourdis ou débilités, ranime leur tonicité, rétablit dans un état plus physiologique les fonctions languissantes, imprime une énergie nouvelle à tout notre être, enfin détermine un état fébrile qu'on a appelé *fièvre des vésicatoires*. C'est le système nerveux qui se ressent le premier de l'influence exercée sur l'économie entière ; la sensibilité générale, la myotilité, l'intelligence prennent dans un très-court espace de temps un haut degré de développement. M. *Guersent* rapporte, d'après le docteur *Chapman*, qu'un des plus célèbres avocats de Londres se faisait appliquer un vésicatoire chaque fois qu'il avait une affaire importante à plaider. C'est surtout sur le système circulatoire que s'exerce la vertu fortement excitante de ce moyen : les contractions du cœur deviennent plus fortes, le pouls plus développé, plus fréquent ; la température du corps plus élevée, en même temps que la peau se colore ; enfin il n'est pas une fonction qui ne prenne un surcroît d'activité. « La thérapeutique, dit M. *Guersent*, ne nous « fournit point de stimulant local en général aussi énergique et dont « l'action soit aussi certaine que celle du vésicatoire. Lorsqu'on lui laisse « produire tout l'effet local possible, il détermine bientôt une réaction « vive portée jusqu'à la fièvre, même chez l'homme en état de santé. »

Le degré de développement de ces phénomènes généraux est encore ici en rapport avec l'énergie du moyen employé, l'étendue de la surface vésicatoriée, la susceptibilité individuelle, et surtout l'état actuel des forces du malade. Celui-ci, en effet, est-il faible, ses forces languissantes, le topique ne produit que d'heureux résultats; que le malade se trouve dans un état d'éréthisme, de sténie (pouls dur et tendu, peau chaude et colorée), oh! alors tous les accidens s'exaspèrent, la fièvre augmente, il survient de l'agitation, de la soif, du délire, des mouvemens convulsifs, des soubresauts des tendons (*Baglivi*); aussi ne doit-on y avoir recours, ainsi que le recommandent les pathologistes modernes, et ainsi que je le dirai plus bas, que vers le déclin des maladies lorsque la somme des forces est sensiblement diminuée, lorsque tous les symptômes de réaction ont été dissipés.

Maintenant l'excitation générale dont il est ici question est-elle produite par l'absorption des cantharides? est-elle le résultat de la phlegmasie locale réagissant sur toute l'économie? Plusieurs considérations obligent à la rapporter à ces deux causes, et démontrent qu'il serait également déraisonnable de ne l'attribuer qu'à l'une ou à l'autre exclusivement; car d'un côté l'ingestion des cantharides produit des phénomènes analogues à ceux que nous venons d'observer, soit que ces phénomènes dépendent de l'action directe du coléoptère sur l'organe encéphalique, soit que les organes génito-urinaires, primitivement affectés, manifestent leur souffrance par le trouble sympathique des autres appareils de l'économie. La simple application de ce moyen puissant sur la peau ne détermine-t-elle pas souvent l'irritation des reins et de la vessie? mais, d'un autre côté, la vésication opérée par tout autre moyen que le *meloe vésicatorius*, une inflammation cutanée indépendante aussi de l'action de cet insecte, un phlegmon ou un panaris, par exemple, ne produisent-ils pas également une réaction générale proportionnée à l'intensité et à l'étendue du mal local?

Des accidens du vésicatoire.

Les vésicatoires déterminent quelquefois des accidens qui ne doivent cependant pas faire craindre d'y avoir recours toutes les fois que leur administration est bien indiquée; car il faudrait, si l'on se laissait ainsi arrêter par une timidité mal entendue, abandonner toutes les maladies aux seuls efforts de la nature, puisqu'il n'est pas de médicamens dont l'usage ne puisse, une fois ou l'autre, être suivi de quelque inconvénient; d'ailleurs ces accidens sont pour la plupart ou très-légers ou extrêmement rares. On pourrait les diviser en ceux qui se manifestent à la surface vésicatoriée elle-même ou sur ses bords, et en ceux qui surviennent plus ou moins loin de là.

1°. Quelquefois les vésicatoires ne produisent pas leurs effets accoumés, et l'on peut considérer cette inaction comme un accident, de même que la saignée blanche en est un de la phlébotomie. Cela arrive lorsqu'on se sert d'un vésicant doué d'une trop faible énergie, ou lorsqu'on néglige de nettoyer convenablement la surface cutanée avant de l'appliquer. Dans des circonstances graves, que j'ai déjà fait connaître, lorsque les forces se sont concentrées à l'intérieur et que la peau a pour ainsi dire perdu toute sa vitalité, ces agens restent encore sans action; on doit alors se hâter de ranimer l'organe cutané par des frictions, ou mieux encore, d'avoir recours à un moyen plus prompt et plus actif, à l'eau bouillante, par exemple. Dans les premiers jours, la plaie produite par cet épispastique est le plus souvent le siége d'une douleur vive, surtout chez les femmes et les enfans doués d'une susceptibilité nerveuse plus grande que les hommes et les vieillards; cette douleur s'apaise en général très-promptement, et il ne faut pas oublier que plusieurs malades pusillanimes l'exagèrent extraordinairement; cependant elle est quelquefois si violente, malgré le peu d'énergie de la pommade dont on fait usage pour entretenir dans la partie un degré d'irritation convenable, qu'on est obligé d'ajouter une petite quantité d'opium à cette pommade, de la remplacer par le cérat simple, ou même de supprimer entièrement le vésicatoire. L'in-

flammation qui s'en empare souvent peut être très-intense ; elle rend sa surface extrêmement rouge et sèche, d'autres fois elle provoque une suppuration excessive. On y remédie par les moyens ordinaires qu'on oppose aux phlegmasies externes. Quand il arrive que sa surface se couvre de concrétions membraneuses blanchâtres qui empêchent la pommade de produire ses effets, et qui détermineraient une prompte cicatrisation, on les enlève avec des pinces à pansemens, ou, si elles sont encore trop adhérentes, on les recouvre de cataplasmes émolliens, qui amènent souvent leur chute en quelques heures. S'il s'y développe des excroissances, des bourgeons charnus, on les détruit avec la pierre infernale; et dans le cas où ils sont supportés par des pédicules étroits, il faut en faire la ligature, ou les enlever avec des ciseaux et cautériser ensuite : il n'est pas rare de voir un suintement sanguin se manifester par ces sortes de plaies; il peut dépendre d'un excès d'inflammation ou être tout à fait atonique. On y remédie, dans le premier cas, par les antiphlogistiques, et dans le second par des moyens opposés. La gangrène peut s'en emparer. Cet accident rare s'observe plus particulièrement chez les enfans; on remplace alors la pommade épispastique par l'onguent styrax, on bassine la plaie avec une décoction de quinquina, on la saupoudre d'écorce du Pérou et de camphre pulvérisé, l'on donne des toniques à l'intérieur. Les éruptions érysipélateuses ou autres qui se manifestent sur la peau circonvoisine sont combattues par les moyens qui leur sont appropriés. Quant à l'extension ulcéreuse de la plaie, qui se montre fort heureusement dans un bien petit nombre de cas, on ne saurait indiquer d'une manière générale ce qu'il faut lui opposer; on la voit quelquefois, malgré les ressources de l'art, faire des progrès effrayans. Pour moi, je ne l'ai point observée; mais je pense qu'elle doit tenir à quelque cause, à quelque vice particulier, qu'il est ordinairement possible de reconnaître, et qui doit diriger dans le choix des moyens que l'on destine à la combattre.

2°. Les accidens dont il me reste à parler sont, une excitation générale dépassant certaines limites, l'engorgement des ganglions lym-

phatiques voisins, et enfin l'irritation des organes génito-urinaires déterminée par l'absorption des cantharides. L'excitation peut être portée à un point extrême. Les ganglions, tuméfiés et douloureux, se résolvent ordinairement à mesure que l'inflammation locale s'apaise, c'est-à-dire en quelques jours. Les prescriptions que réclament ces deux cas d'accidens sont assez évidentes. L'inflammation des organes génito-urinaires est grave, et l'on ne parviendrait jamais à l'apaiser, si l'on ne renonçait promptement à l'usage de toute pommade préparée avec la poudre de cantharides; du reste, les demi-bains émolliens, les boissons mucilagineuses, et même, si le cas l'exigeait, les émissions sanguines seraient mises en usage.

Dans quelles circonstances et dans quelles vues les anciens se servaient-ils du vésicatoire?

L'usage thérapeutique du vésicatoire date déjà d'une époque très-reculée : cependant les anciens en faisaient, ainsi que je l'ai dit, un emploi beaucoup moins fréquent que les modernes, et ils n'avaient de notions positives ni des circonstances où il est avantageux d'y avoir recours, ni de la manière d'agir de ce moyen. Ces découvertes ne datent que d'un très-petit nombre d'années comparativement à cet immense laps de temps, et ce n'est aussi que depuis ce petit nombre d'années que son adoption est devenue générale, et qu'on ne lui conteste plus les services journaliers qu'il rend à la médecine pratique.

On s'en servit long-temps dans le traitement des phlegmasies chroniques de la peau (gale, dartres, lèpre, etc.) plus particulièrement que dans celui de toute autre maladie. Mais, je le répète, le vésicatoire n'était à cette époque qu'une ressource empirique; nul principe, nulle règle n'en déterminaient l'usage; on suivait aveuglément l'observation dans l'emploi qu'on en faisait en médecine.

C'est ici lieu de signaler l'abus que quelques médecins humoristes firent du topique dont je parle; car, malheureusement pour l'espèce

humaine, nos devanciers dans l'art de guérir ne restèrent pas long-temps dans l'état d'ignorance où je viens de les représenter. Dès que l'esprit de système a pris à tâche de tout rapporter à des hypothèses plus ou moins absurdes, il croit devoir expliquer dans le sens de ses premières suppositions la manière d'agir de tout moyen dont l'efficacité ne saurait dans une foule de circonstances être révoquée en doute. Ainsi l'humorisme, tout étonné que ses partisans, mais surtout son créateur, n'eussent pas entrevu quel devait être désormais le véritable usage du vésicatoire, trouva dans cette arme, qui dès-lors occupa un rang distingué dans son arsenal, un nouveau moyen de faire la guerre aux humeurs, à la cause matérielle de toutes les maladies. Et nous savons aujourd'hui comment, par une application mal entendue de cette précieuse ressource, ils évacuaient avec leurs prétendues humeurs peccantes les restes d'une vie presque épuisée par la douleur. *Non enim suppuratio sed stimulus vesicantium prodest.* (Stoll.)

Je suis bien éloigné de nier la viciation des humeurs dans certaines maladies. Plusieurs de nos affections ne consistent ou du moins semblent ne consister que dans cette altération ; mais partir de ce point pour entretenir une suppuration interminable dans la plaie produite par le vésicatoire qu'on leur a opposé, avec la prétention d'évacuer ces causes morbifiques au moyen de cet exutoire, me semble une conséquence forcée. Comment supposer en effet que précisément la partie du sang ou de tout autre fluide altéré dans sa composition vienne se présenter à la partie vésicatoriée pour être ainsi chassée au-dehors? Et d'ailleurs, quelles sont les maladies dans lesquelles on conteste le moins l'altération des liquides? Celles, sans doute, qui sont caractérisées par l'adynamie, la prostration extrême des forces. Eh bien! dans ces maladies, qui se jugent en général si promptement par la mort ou par un retour insensible à la santé, n'est-il pas déraisonnable, dans les cas de succès, d'en attribuer la guérison à la suppuration déterminée par le topique épispastique? Ici, n'est-ce pas évidemment par son action stimulante que ce moyen est devenu salutaire? Bien mieux encore, une longue suppuration ne saurait être que nuisible dans les

circonstances dont je parle; car si les vésicatoires produisent d'abord un effet tonique, une excitation générale, cette excitation diminue de jour en jour, et la suppuration qui s'établit agit si diamétralement en sens inverse de ce premier effet, qu'elle devient, ainsi que le pensait *Corvisart*, un véritable agent débilitant; et, je le demande, qui oserait opposer à des maladies dont la faiblesse constitue le caractère essentiel des moyens de cette dernière nature?

Voilà cependant à quelle thérapeutique conduisent les systèmes. De semblables opinions ne sont plus soutenables depuis que le flambeau de l'anatomie pathologique, secouant le joug de préjugés superstitieux, nous a fait voir combien sont variées les causes et la nature de nos infirmités nombreuses. Non-seulement elles sont absurdes, on doit les signaler comme dangereuses, et s'armer envers elle d'une d'autant plus irrévocable sévérité qu'elles ont plus long-temps exercé leur funeste influence en médecine. Qu'on ne me reproche donc pas de leur avoir supposé trop d'importance, par cela seul qu'on ne les croit plus dignes d'arrêter l'attention de la critique, et mériter tout au plus de figurer sur la scène comique avec le malade imaginaire. Faible appréciateur du stérile projet de faire revivre de vieilles chimères pour avoir l'avantage de les combattre, je m'estimerais heureux de pouvoir seulement concourir à faire triompher des efforts qui ont, ainsi que je vais le démontrer, un double but d'utilité. Je sais que l'humorisme a pour toujours perdu son antique influence, qu'il ne peut plus désormais mettre d'entraves aux progrès de la médecine, et que, honteux de sa défaite, il n'osera plus arborer ses étendards sur nos écoles, dont il a été chassé ignominieusement. Je sais que l'on n'en trouve guère plus de traces que parmi les gens peu éclairés et dans les campagnes, derniers retranchemens des erreurs et des préjugés du vieux bon temps. Mais qu'importe? si là encore il exerce ses ravages, est-il rassurant pour l'homme malade de se voir livré aux mains de sectateurs dangereux? Est-il indifférent pour le jeune médecin que ces idées surannées subsistent encore parmi le vulgaire? L'un sera victime de la nécessité ou de son aveugle confiance; et l'au-

tre, à moins d'être charlatan comme le vieux confrère qui exploite impunément et caresse depuis tant d'années la crédulité des villageois, peut être certain de voir attribuer son premier insuccès, ou à des expériences qu'il a voulu faire, ou à son ignorance des vrais principes de la médecine : cette calomnie accréditée par la demi-approbation que le *confrère charitable* donnera à sa conduite, le mettra inévitablement dans un discrédit éternel ; et l'infortuné, victime du plus abject charlatanisme, ne recueillera pour fruit des soins les plus attentifs que le regret d'avoir perdu sa jeunesse, ses veilles et son avoir.

Dans quelles circonstances et dans quelles vues doit-on faire usage du vésicatoire ?

Celui-là qui aura étudié avec soin les phénomènes locaux et la réaction générale que détermine l'application du vésicatoire, pourra seul estimer d'avance tous les avantages qu'il est permis d'attendre de l'usage de cette ressource thérapeutique dans l'exercice de la médecine, connaître et bien apprécier les circonstances qui peuvent en assurer le succès, et distinguer les cas où elle convient, où elle réussit ordinairement, de ceux où elle ne convient pas, où elle est inutile, où il est même dangereux de s'en servir ; car chaque partie de la double action du vésicatoire réagissant à sa manière sur les organes malades, a son utilité particulière, est propre à remplir des indications différentes, et peut déterminer de graves accidens lorsque l'individu sur lequel on l'applique se trouve dans certaines circonstances que je vais faire connaître, après quoi je passerai à l'examen des maladies où il est le plus généralement mis en usage, et dans le traitement desquelles il produit le plus souvent d'heureux effets.

Toutes les fois que les organes génito-urinaires se trouvent actuellement irrités, l'influence spéciale que les cantharides exercent sur ces organes doit faire rejeter l'emploi de ce moyen, lors du moins qu'il doit son activité au coléoptère épispastique. Il suffit de se rappeler l'action qu'il exerce sur l'organe central de la circulation, sur celui

de l'inervation, et sur tous les appareils organiques en général; pour prévoir que la jeunesse, la force, l'état pléthorique et une susceptibilité nerveuse très-prononcée en sont autant de contr'indications. Enfin, il est généralement contr'indiqué toutes les fois que le mal occupe une large surface, et dans le principe des maladies aiguës, tant qu'elles suscitent encore un appareil fébrile considérable. Dans les cas de phlegmasies viscérales aiguës, par exemple, si le praticien a l'imprudence d'y avoir recours, la congestion locale qu'il produit, trop faible pour opérer la révulsion de la première, reste sans effets, si elle n'ajoute pas au mal préexistant; tandis que la réaction qui la suit vient presque entièrement retentir sur l'organe malade, en exaspère la souffrance, et son expression fonctionnelle, donne un haut degré de développement à tous ses phénomènes sympathiques, accable le malade sous le poids de l'excitation. On fait cependant une exception à cette règle générale, à l'égard des phlegmasies aiguës du cerveau et de ses enveloppes, auxquelles on oppose chaque jour, dès leur début, les révulsifs concurremment avec les antiphlogistiques. Dans ces affections, disent les pathologistes, le danger est si imminent, que l'on doit se hâter d'en arrêter les progrès. Mais s'il est dangereux de faire usage de ces excitans énergiques dans le traitement des phlegmasies aiguës en général, pourquoi cette exception étrange dans ce cas particulier? Les évacuations sanguines ne sont-elles pas ici des ressources aussi sûres et aussi promptes que tous les révulsifs possibles? Et ceux-ci n'agissent-ils plus dans cette circonstance comme dans toutes les autres? Je n'oserais contester l'efficacité d'une telle médication, elle est recommandée par de trop célèbres praticiens; cependant je crois que l'on doit être très-circonspect dans l'usage qu'on en fait, et qu'il est prudent de la faire précéder par d'abondantes saignées générales et locales.

Quoi qu'il en soit, le vésicatoire rend à l'art de guérir des services éminens dans le traitement des phlegmasies; mais, ainsi que je l'ai fait observer, c'est seulement lorsqu'elles ne suscitent plus de phénomènes morbides généraux, lorsque le pouls a perdu sa force et sa fré-

quence qu'il est réellement utile dans ces affections. Ici, c'est toujours ou presque toujours par son action topique que ce moyen opère d'heureux changemens dans l'état actuel du malade : *Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscuratalterum.* Le vieillard de Cos, l'observateur par excellence, nous a transmis la découverte de ce précieux phénomène sur lequel reposent tous les avantages que la médication révulsive procure journellement dans le traitement de la grande majorité de nos maladies. Une cause irritante, un vésicatoire exerce son action sur l'organe cutané, il y détermine un appel de fluides et détourne le molimen fluctionnaire qui allait se former ou qui était déjà fixé sur un organe important; il provoque dans la partie immédiatement influencée par lui une turgescence, une inflammation plus intense, plus forte, pour ainsi dire aux dépens de celle moins intense et moins forte à laquelle on l'oppose. Dans sa médecine clinique, M. *Rostan* élève des doutes sur la réalité de cette révulsion : « Qui sait, dit-il, si le moyen révulsif, « ordinairement irritant, n'agit pas en excitant tous les mouvemens « organiques, en activant l'asorption interstitielle, en favorisant ainsi « la résolution de l'organe enflammé ? » De quelque manière que s'opère le phénomène, il est réel, et c'en est assez pour le médecin philosophe qui observe les faits, au lieu de perdre un temps précieux a en chercher des explications souvent erronnées et presque toujours inutiles. Que ce soit donc par le déplacement des liquides ou par celui de leur absorption, une inflammation artificielle en fait disparaître une autre qui exerce ses ravages sur un viscère essentiel à la vie : voilà où est l'important, et voilà ce qui a lieu indépendamment de toute explication.

Soit pour rendre leur marche plus régulière, soit pour combattre certains accidens qui surviennent dans leur cours et les compliquent, les maladies de la peau réclament journellement l'emploi du moyen dont je parle. Ce précieux topique, appliqué aux jambes, aux cuisses ou aux bras, se montre utile dans ces affections, 1°. par son influence générale en activant l'action ralentie du système vasculaire, en don-

nant de l'énergie à toutes les fonctions, lorsqu'une éruption variolеuse, scarlatineuse ou autre, ne se fait pas avec ordre parce que le malade est faible, dans un état de langueur, etc., ou bien lorsque, dans le cours de ces maladies, il survient de l'accablement, de la prostration, des symptômes d'adynamie et d'ataxie; 2°. par son influence locale, lorsque l'éruption, qui s'était faite d'une manière régulière, disparaît tout à coup, et qu'en même temps une inflammation viscérale se déclare. Le vésicatoire appliqué, dans ce cas, sur le lieu qu'occupait le mal extérieur, est, certes, le meilleur moyen que l'on puisse opposer à la maladie nouvelle. Les émissions sanguines, un traitement largement antiphlogistique seconderont efficacement ses effets, mais ne sauraient le remplacer. C'est de cette manière qu'il agit, et c'est dans des vues semblables que l'on doit y avoir recours pour rappeler à leur siége primitif un érysipèle, une dartre, un rhumatisme, une goutte, un suintement purulent, qui ont disparu à l'occasion du développement d'une phlegmasie interne violente. Dans ces différentes circonstances, appliqué sur le lieu même qu'occupaient l'érysipèle, la dartre, le suintement purulent, il trompe rarement l'attente du médecin.

Dans le traitement de l'ophthalmie, de l'otite, de l'angine, et surtout du catarrhe pulmonaire, quels succès n'obtient-on pas encore de l'usage du vésicatoire? Il est moins fréquemment employé dans les phlegmasies des autres muqueuses, cependant il l'est quelquefois, et même avec avantage; on l'applique, dans l'ophthalmie et l'otite, à la nuque, aux tempes, derrière les oreilles; dans l'angine, sur les côtés du cou, entre les deux épaules; dans les affections du bas-ventre, à la partie interne et supérieure des cuisses, sur l'abdomen; dans celles de la poitrine, au bras ou sur la poitrine même. Je pense, avec M. *Rostan*, que cette dernière application n'est pas sans dangers, vu qu'elle oblige à laisser le thorax découvert pendant tout le temps des pansemens.

On l'oppose souvent aux inflammations des séreuses, surtout à la méningite et à la pleurésie. Il se montre également utile dans ces

maladies, et pour attirer au dehors le travail fluxionnaire, et pour faciliter l'absorption du liquide épanché. Mais il est peut-être plus important ici que partout ailleurs de n'y recourir qu'après les émissions sanguines convenables; car plus les maladies auxquelles on l'oppose sont graves, plus on doit s'attacher à en assurer le succès et à prévenir les accidens qu'il détermine quelquefois.

J'ai déjà dit que plusieurs pathologistes le recommandaient dans l'encéphalite, même à l'état aigu. Un plus grand nombre encore vantent son utilité dans le traitement de la pneumonie. Il est principalement indiqué dans cette dernière lorsqu'elle est accompagnée d'oppression, de difficulté de respirer, lorsque le pouls a perdu sa force et sa plénitude. On s'en sert aussi fréquemment et avec avantage dans la phthisie, soit pour s'opposer au développement de cette cruelle maladie, soit pour en calmer les symptômes.

Les succès que l'on en retire dans les affections rhumatismales sont d'autant plus sensibles qu'ils sont plus immédiats. Dans la pleurodynie, un large vésicatoire appliqué sur l'endroit douloureux soulage quelquefois instantanément.

On l'emploie dans les hémorrhagies pour détourner le cours du sang, qui se porte avec une trop grande affluence vers l'organe affecté. Dans l'hémopthysie, on l'applique au bras, au dos, sur la poitrine ou aux extrémités inférieures. C'est bien évidemment ici par son action locale qu'il agit efficacement; car s'il déterminait une forte réaction, il deviendrait nuisible, à moins que l'hémorrhagie ne fût passive, cas dans lequel il arrête les progrès du mal, en réveillant la tonicité des poumons. Dans l'apoplexie, il est utile, soit pour attirer l'afflux du sang vers les extrémités inférieures, soit pour faciliter la résorption du caillot, soit encore pour dissiper l'état de langueur et d'engourdissement dans lequel se trouvent les membres paralysés.

Dans l'aménorrhée produite par un défaut de vitalité de la matrice, on le place à la partie interne et supérieure des cuisses, pour exciter dans l'utérus cet orgasme, cette turgescence qui font couler les règles.

Dans certaines maladies atoniques des organes génitaux ou urinaires, on le fait encore servir à réveiller la vitalité qu'ils avaient perdue.

Les névroses sont encore au nombre des maladies qui peuvent servir à prouver l'utilité du vésicatoire. Plusieurs médecins ont dû à son intervention la cessation de vomissemens spasmodiques, la disparition de cardialgies fatigantes, de céphalalgies, de vertiges, d'oppressions, de hoquets, d'affaiblissement de la vue et de l'ouïe, qui s'étaient montrés rebelles à beaucoup d'autres moyens.

On trouve aussi de fréquentes occasions de l'employer avantageusement dans les hydropisies et dans toutes les maladies chroniques. C'est une ressource précieuse pour combattre certains accidens qui tiennent à la maladie même, ou qui viennent compliquer sa marche.

D'après ce que j'ai déjà dit plusieurs fois, il est évident que les vésicatoires seraient nuisibles dans les affections fébriles inflammatoires ou autres, surtout à leur début, tant qu'elles sont accompagnées d'une forte réaction ; mais il n'en est plus de même lorsque cette tension, cet éréthisme général sont tombés, lorsque l'adynamie se déclare. Alors, en effet, on peut retirer un parti très-avantageux de la double action du topique, soit en entretenant une vive irritation dans la partie, soit au contraire en le changeant de place après sept ou huit heures d'application, et en renouvelant ainsi, à chaque déplacement, l'exercice de son influence excitante, suivant que l'on a en vue de fixer à l'extérieur un travail phlegmasique qui menace d'envahir un organe essentiel à la vie, suivant que l'on ne veut profiter que de l'action générale de ce moyen. C'est surtout dans celles de ces affections dont la faiblesse, la stupeur et le coma constituent les caractères principaux ; c'est, dis-je, dans les fièvres adynamiques et ataxiques, dans les typhus, lorsque le malade menace de tomber dans l'accablement, la prostration, lorsque les fonctions deviennent languissantes, le pouls faible, irrégulier, misérable, la peau froide et décolorée, la sensibilité obtuse, l'intelligence presque nulle ; en un mot, c'est lorsque l'adynamie, l'ataxie se déclarent, que cette précieuse ressource rend à l'art de guérir les services les plus signalés, et s'acquiert des droits

à notre reconnaissance en arrachant pour ainsi dire, à la tombe les victimes qu'elle allait engloutir. Dans ces cas désespérés, on voit en effet le vésicatoire réveiller les forces abattues, communiquer à tous les systèmes une impulsion avantageuse, donner à la circulation et aux autres fonctions plus d'énergie, plus d'activité; en un mot, retirer le malade de l'état d'anéantissement où il était plongé.

Je n'ai fait pour ainsi dire qu'esquisser la dernière partie de mon sujet; mais pour suppléer à cette lacune, je me suis attaché à exposer avec soin la double action du vésicatoire; et il suffira d'avoir bien étudié les effets locaux et généraux qu'il détermine, pour apprécier tous les avantages qu'il est permis d'en attendre dans l'exercice de l'art de guérir.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

II.

Quæ judicantur, et judicata sunt perfectè, ea neque moveto, neque medicamentis, neque aliis irritamentis innovato, sed sinito. *Ibid.*, *aph.* 20.

III.

Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. *Sect.* 2, *aph.* 3.

IV.

Lassitudines spontè obortæ, morbos denuntiant. *Ibid.*, *aph.* 5.

V.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Ibid.*, *aph.* 46.

VI.

Frigida, velut nix, glacies, pectori inimica, tusses movent, sanguinis eruptiones ac catarrhos inducunt. *Sect.* 5, *aph.* 24.

VII.

In morbis acutis extremarum partium frigus, malum. *Sect.* 7, *aph.* 1.